

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 20 novembre 2025
de l'atelier propriété sécurité conseil de quartier République Saint-Ambroise
salle 110 Place Léon Blum Mairie du 11ème**

Membres présents :

Mesdames Johanna Daniel-Etling, Brigitte Dubesset-Moreau, Claudine Jaffré-Baron, Françoise Massé
Monsieur Yves Auneau

Ordre du jour :

1 - Retour sur la visite du chantier du 100 rue Amelot du 6 novembre 2025.

Le 6 novembre 2025 s'associant à l'atelier urbanisme, végétalisation, jardins, l'atelier a effectué une visite de chantier sur l'ancien site du garage Renault au 100 rue Amelot / 1 à 5 Passage Saint-Pierre Amelot.

L'Immobilière I3F est lauréate de l'appel à ce projet urbain innovant « Réinventer Paris II ».

La société Bouygues est chargée de la construction. Une présentation claire est effectuée par le responsable des travaux qui nous fait ensuite visiter le site, répondant à nos interrogations.

Un débat s'installe sur le respect des horaires de travail des salariés 7h - 17h, puis sur le sujet des troubles constatés d'une habitation proche et plus précisément des nuisances sonores, des vibrations quotidiennes, de la présence d'amiante et de la dispersion de poussières malgré l'utilisation d'un brumisateur de chantier mobile extérieur.

Le lourd chantier s'appuie sur la structure béton du garage, surélevée de deux niveaux et d'une bande de retrait d'alignement de plus de 300 m², élargissant le passage. 134 logements y sont prévus sur près de 9000 m² de surface de plancher dont la plupart sociaux. Ils seront accompagnés et d'activités (micro-crèche, deux locaux commerciaux au rez-de-chaussée). Des matériaux en bois sont utilisés dans la construction : L'ossature est recouverte en façade d'un parement en pin et comportera des volets roulants aussi en pin. Une feuille d'acier renforce la structure autour des portes de logements contre les intrusions.

Le projet de « ferme urbaine » prévu à l'origine sur le toit est suspendu et compromet une coulée verte prévue reliant le bâtiment et la halle par une passerelle. Une verrière sera installée dans le passage.

Un échangeur géothermique air-sol (dit puits canadien) fonctionnera à très basse énergie, utilisé pour rafraîchir ou réchauffer l'air ventilé.

Un bâtiment-jardin en structure béton et ossature bois proposera quelques logements en accession à la propriété.

L'attention est attirée sur la présence d'un seul ascenseur prévu et un seul escalier concernant les 134 logements.

Le chauffage au gaz naturel est l'option retenue.

Les accès au niveau de la rue et la sécurisation du chantier la nuit contre la venue d'intrus posent questions.

Enfin, afin de faciliter la circulation des riverains dans le passage Saint-Pierre Amelot, un membre de l'atelier souhaiterait la pose d'un miroir en sortie de voitures dans un immeuble voisin. La demande est acceptée.

Un suivi de chantier est prévu avec une réunion en Juin 2026.



2 - Retour sur l'opération « spécifique » zéro mégot du 12 novembre 2025

- Le 12 novembre 2025

Suite à l'invitation de la Mairie du 11ième une opération spécifique « zéro mégot » a eu lieu avec les élus, la Brigade verte, et le collège Beaumarchais autour du square Pasdeloup.

Un marquage clouté au sol « ici commence la Seine » a été réalisé par les services de la Mairie cet été allant près du square Pasdeloup vers le secteur Oberkampf festif essentiellement sur la partie commerçante et concentrée en débits de boissons de la rue Folie Méricourt.

L'atelier se réjouit des clous posés au sol et remercie la Mairie pour la communication de toutes leurs implantations mais déplore la faible visibilité due à leurs petites dimensions et couleur.

En revanche, pour l'atelier, la lutte « zéro mégot » continue en rappelant le fort impact de ce déchet sur notre environnement. Cette nuisance doit conduire la Mairie à intensifier les actions de ce déchet très polluant en vue de son recyclage.

Quid des actions de recyclages ?

L'opération débutée en janvier 2023, s'est clôturée par cette manifestation du 12 novembre 2025.

Elle a été l'occasion d'un hommage rendu à Monsieur Louis Aumont, disparu en septembre 2024 qui était à l'origine de l'initiative de cette « opération zéro mégot »

Extrait de l'hommage rendu à Monsieur Louis Aumont de l'atelier propreté sécurité : Un petit clin d'œil qui continue au-delà du temps, de nous accompagner dans nos actions de lutte pour la propreté avec les marches exploratoires dans ce quartier qu'il connaissait si bien et qu'il aimait tant.

« Tout au long de ces dernières années, Monsieur Louis fut à l'initiative de l'opération « zéro mégot » et a partagé dans notre atelier son investissement sa détermination dans la lutte contre ce fléau que constitue le mégot, bataillant jusqu'au bout pour le ramassage et le recyclage de cet élément polluant qui abîme nos paysages urbains, nos eaux fluviales et nos océans. Nous avons apprécié son engagement, sa grande humilité au service de l'intérêt général. Louis était une personnalité forte et un collègue attachant soucieux de la transmission des valeurs aux plus jeunes. Merci Louis tu seras toujours là ! »



L'ancrage, dans le bitume parisien, de clous "Ici commence la Seine", appelant à la responsabilité environnementale et citoyenne, constitue la concrétisation de son engagement de longue durée ».

3 - Bilan des activités de l'atelier et actions menées au cours de l'année 2025.

L'atelier a poursuivi ses actions de terrain au cours de l'année 2025 :

- concernant la propreté par plusieurs réunions préparatoires, des marches exploratoires, l'action de prévention « zéro mégot ».
- concernant la sécurité : participation au plan de prévention des jeunes mineurs, rencontres et échanges avec les agents de la police municipale, participation à une rencontre avec la police municipale organisée par l'observatoire de la tranquillité publique.
- visite du chantier de construction au 110 rue Amelot/1 à 5 passage Saint-Pierre Amelot.

- Le 21 mars 2025 : Réunion en Mairie dans le cadre de l'opération zéro mégot et de la mise en place de clous au sol.
- Le 25 mars 2025 : Participation au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance en présence d'élus, de représentants de la Justice, de la préfecture de Paris, de la Police nationale et municipale, du rectorat et proviseurs d'établissements, des bailleurs sociaux, d'éducateurs, des conseillers de quartiers.
- Le 7 mars et le 25 septembre 2025, deux marches exploratoires ont eu lieu avec les services de la Mairie DPE, des espaces verts, de la police municipale et d'un conseiller d'un autre atelier du CQ RSA à cette dernière marche

Plusieurs points ont été abordés : endroits insalubres, traitements des déchets, emplacements des poubelles et de conteneurs de déchets alimentaires et en Trilib, vélos épaves et ventouses, interrogation sur l'emplacement des panneaux d'affichages dédiés au Conseil de quartier, présence de nombreux campements sauvages de sans-abris, problèmes d'accès véhicules de secours etc. La Mairie s'est engagée sur une opération d'enlèvement d'épaves de vélos.

- Le 3 juillet 2025 Rencontre avec Mr le Maire aux petits plats de Maurice, 17 impasse Truillot Paris 11ième.
«Vos questions autour d'un café et si vous voulez parler avec votre Maire ».
- Été 2025 : Réalisation d'un marquage clouté au sol 'ici commence la Seine' réalisé par les services de la Mairie.
- Le 6 novembre 2025 : Visite du chantier de construction sur l'ancien parking Renault par le bailleur social I3F et l'entreprise Bouygues Bâtiment Île-de-France Habitat social au 100 rue Amelot / 1 à 5 passage Saint-Pierre Amelot.
- Le 12 novembre 2025 : Clôture de l'opération spécifique « zéro mégot » avec un hommage rendu à Monsieur Louis Aumont autour du square Pasdeloup en présence d'élus Mairie de Paris, Mairie du 11ième, des services municipaux, de la Brigade Verte et du Collège Beaumarchais.

4 - Questions diverses

Nouvelles nuisances sonores constatées avec l'émergence de « Backery raves » dans des boulangeries de nos quartiers. Font-elles l'objet d'autorisation légale ?

Concernant les vélos, l'atelier propose la **mise en place d'une identification des vélos par une plaque numérologique et du respect de l'éclairage** pour leur meilleure visibilité dès la tombée de la nuit et de revoir le sens de circulation dans l'espace public notamment les doubles sens.

Suite à l'invitation adressée par la Mairie de Paris sur une rencontre citoyenne organisée par l'Observatoire de la tranquillité publique à l'occasion des quatre ans de la police municipale, les membres de l'atelier décident d'y assister le lundi 24 novembre 2025 à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville, 5 rue Lobau 75004 Paris.

La Police Municipale : Rôle, missions et contacts, une proximité au service de toutes et tous. Échanges avec les agents de la direction de la police municipale et de la prévention autour d'un quiz interactif.

5 - Réflexions et propositions des actions à mener en 2026

Des actions de prévention, de sécurité avec la participation de la police municipale seront étudiées.

- Proposition à l'instauration d'une rencontre mensuelle entre la police municipale et son référent, les riverains et le conseil de quartier sur le modèle de la Mairie du 14ième avec la création « d'un café Police ».
- Réflexions et études sur la fabrication et l'utilité d'un badge identifiant le conseiller de quartier avec le logo du conseil de quartier RSA.
- Poursuite des marches exploratoires, la lutte contre les mégots et de son recyclage.
- Interrogation sur les emplacements des panneaux d'affichages et de leurs accès au conseil de quartier RSA.
- Visite de l'agence métropolitaine des traitements ménagers, Sitcom.
- Poursuite de la participation au plan de prévention et de sécurité des jeunes Mineurs.
- Poursuite à la participation du PLU

L'atelier tout comme un autre atelier du conseil de quartier République Saint-Ambroise déplore la confusion des missions entre les associations et les différentes instances locales de démocratie participative.

Pour mémoire :

Nous sommes dans le domaine de la démocratie participative, concernant les Conseils de quartier (loi février 2002) et signifie que les propositions à faire concernent ce qui ressort des compétences des élus municipaux (Mairie centrale et Arrondissement à Paris). Le périmètre touche les politiques publiques dont la décision relève des élus (voir Charte parisienne de la participation citoyenne) et exclut les activités associatives ou privées sauf si elles répondent à une politique publique. Cela sera discuté en réunion.

Fait à Paris le 1^{er} décembre 2025,
Pour l'atelier propriété sécurité
Conseil de quartier République Saint-Ambroise Paris 11ième